



Urb.Aquit

ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS DE
L'URBANISME DE NOUVELLE AQUITAINE

ACTES DE LA SOIRÉE DE LANCEMENT

Bordeaux – vendredi 24 octobre 2025

www.urb-aquit.fr



Association loi 1901
enregistrée auprès de la Préfecture de Gironde
sous le n° W332036710

www.urb-aquit.fr
contact@urbaquit.fr

Ces actes restituent l'ensemble des interventions et des échanges tenus lors de la soirée de lancement officiel d'**Urb-Aquit**, l'association des professionnels de l'urbanisme de Nouvelle Aquitaine, organisée le 24 octobre 2025, à la salle Son-Tay, à Bordeaux.

Le programme s'est articulé autour de quatre temps forts :

🗨 Mot d'accueil de **Dimitri BOUTLEUX**, adjoint au Maire de Bordeaux, en charge de la création et des expressions culturelles

🗨 Présentation de l'association et de ses missions par ses quatre fondateurs :
Emmanuelle BONNEAU, co-présidente, directrice de l'Institut d'Aménagement, de tourisme et d'urbanisme - IATU, **Pierre LASCABETTES**, co-président, gérant de l'Agence Lascabettes, **Mathieu IMMER**, secrétaire, chargé de mission biodiversité & adaptation au changement climatique à la Communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées ;
Pascal MADRY, trésorier, président de l'agence Reeter et directeur général de l'Institut pour la Ville et le Commerce

🗨 Paroles d'urbanistes, avec les interventions de **Marie-Alix BOURY**, responsable de projets Centre paysage et projets urbains, Bordeaux Métropole ; **Denis CANIAUX**, directeur général de l'Agence d'urbanisme Atlantique & Pyrénées - Audap ; **Clémence CARRÉ**, présidente du Conseil français des urbanistes - CFDU ; **Simon du MOULIN**, directeur général de l'Agence d'urbanisme Bordeaux Aquitaine - A'Urba

🗨 Échanges avec le **PUBLIC**



Pascal Madry

Bonsoir et bienvenue à toutes et à tous. Pour ouvrir cette cérémonie de lancement d'Urb-Aquit, nous allons entendre quelques mots d'accueil de la part de Dimitri Boutleux, qui s'exprimera au nom de la Ville de Bordeaux. Merci de votre présence et de partager ce moment avec nous.

Dimitri Boutleux

Avec plaisir. Bonsoir à toutes et à tous. Je suis Dimitri Boutleux, adjoint au maire de Bordeaux en charge de la création et des expressions culturelles. Je représente Monsieur le Maire, retenu par un agenda contraint. J'ai pris le temps de rédiger un court message que je vais vous lire.

Monsieur le Président d'Urb-Aquit, Monsieur le Directeur général de l'A'Urba, cher Simon, Madame la Présidente du Conseil Français des Urbanistes, chers professionnels de l'urbanisme, Mesdames et Messieurs. Comme je vous le disais, Monsieur le Maire n'a pu être présent ce soir. Je suis néanmoins très heureux de le représenter, d'autant plus que notre équipe municipale se réjouit vivement de la création de votre association.

L'urbanisme est à la fois une traduction et une expression : celle d'un contexte historique et sociétal, inscrit dans un territoire. En l'an 2000, la Convention européenne du paysage définissait le paysage comme « *une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action des facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations* ». Tout comme le paysage, l'urbanisme se situe au croisement des interrelations. C'est sans doute ce qui le rend parfois complexe, ou perçu comme une matière un peu « sèche » à travers ses documents cadres. Pourtant, vous le savez mieux que quiconque : l'urbanisme est une discipline d'une très grande richesse, mobilisant de nombreuses compétences d'analyse et de projection.

« **Aujourd'hui, l'urbanisme est au cœur des transitions** »



Aujourd'hui, l'urbanisme est au cœur des transitions. Qu'il s'agisse du logement, de la transition écologique ou du vivre-ensemble, vos métiers sont désormais reconnus comme incontournables, dans un monde confronté à des défis immenses mais où l'humanité continue de porter

un désir d'urbanité et d'utopie — qu'elles soient sociales, architecturales ou paysagères.

J'espère également que nous prenons collectivement la mesure d'une urgence : non plus aménager coûte que coûte, mais ménager — notre environnement, nos villes, nos campagnes.



Projet de lotissement à Baudreix (64) © PM

L'aménagement reste l'une des clés de la transformation urbaine, peut-être la plus massive, mais elle n'est pas la seule. D'autres clés participent à faire l'urbain au sens noble du terme : le vivant où l'humain, au sein d'un cadre anticipé, pensé, pour accueillir la vie et ses interactions.

Ces deux dernières décennies, nous avons vu se développer les mobilités douces, les démarches de désimperméabilisation, le rééquilibrage de l'espace public, afin de favoriser ce cadre de vie propice au vivre-ensemble. Nous disposons aujourd'hui de nombreux leviers pour adapter nos territoires aux défis de notre temps.

En vertu du devoir de réserve, je ne saurais mettre en avant les transformations impulsées par la Ville de Bordeaux depuis 2020. Je me contenterai donc de vous féliciter pour votre initiative. La création d'une association des urbanistes de Nouvelle-Aquitaine témoigne de

l'importance de penser l'urbanisme à différentes échelles, de définir collectivement les espaces communs de demain et de créer des synergies entre les territoires.

Je voudrais, à ce propos, partager une citation du regretté Michel Corajoud : « Le territoire, c'est comme une conversation. On n'y entre qu'à condition d'écouter, et on n'y prend la parole que pour la rendre. »

Je vous souhaite une très belle soirée et une longue vie à Urb-Aquit.

Pierre Lascabettes

Merci beaucoup, Monsieur Boutleux, et merci à toutes et à tous d'être présents.

Je suis Pierre Lascabettes, architecte-urbaniste indépendant. Je travaille en libéral sur le Grand Sud-Ouest et la région depuis plus de quinze ans.



© VL

Pour moi, ce moment a un parfum de retour en arrière, car je vois dans la salle plusieurs anciens membres de l'Association des Professionnels en Urbanisme d'Aquitaine, l'APUA, que j'ai moi-même présidé, il y a quelques années.

Ce fut une expérience très riche, mais qui s'est quelque peu essoufflée avec le temps — comme cela peut arriver.

Alors, lorsque Emmanuelle, Pascal et Mathieu m'ont proposé de relancer l'association, dans les contours élargis de la RNA, j'ai immédiatement adhéré à l'idée. Je suis très heureux d'être parmi vous ce soir.

L'expérience passée nous a appris qu'une association ne repose pas seulement sur le nombre de ses adhérents, mais sur l'engagement de ceux qui la font vivre. Avoir beaucoup de membres, c'est bien. Avoir des membres disponibles, investis, prêts à donner un peu de temps et d'énergie, c'est essentiel.

On peut naturellement se demander : « Pourquoi s'investir ? » ou « Pourquoi cette association ? » Je vois deux grandes raisons.

La première, c'est que le contexte actuel nous oblige à nous serrer les coudes. Nous traversons une période politique et économique difficile. Les collectivités sont sous pression, les marges de manœuvre se réduisent. Bref, nous subissons une crise, et, pour certains d'entre nous, les perspectives ne sont pas toujours réjouissantes. Nos métiers et nos pratiques diffèrent, certes, mais notre objectif reste commun : comprendre, accompagner et améliorer les territoires où nous vivons et travaillons. D'où la nécessité d'échanger, partager, croiser nos expériences. Cette solidarité professionnelle est essentielle pour garder du recul, rester constructifs et continuer d'avancer, malgré les difficultés.

La deuxième raison est la nécessité d'élargir le débat. Notre association couvre la région Nouvelle-Aquitaine dans toute sa diversité : littoraux sous pression, espaces ruraux fragilisés, milieux métropolitains, villes moyennes... avec, partout, des enjeux majeurs — risques climatiques, transition écologique, tensions foncières, déséquilibres sociaux — mais aussi des cultures locales très contrastées, parfois très affirmées. Autant de réalités qui montrent qu'on ne peut pas appliquer partout les mêmes méthodes, qu'il n'y a pas de recette miracle.

Alors, qu'est-ce qui nous rassemble ? Je crois que c'est l'envie de comprendre ces réalités multiples et de créer du lien. Notre rôle d'urbaniste est de faire converger des logiques parfois opposées, de révéler les ressources négligées ou enfouies, pour que les territoires gardent du sens.

Pour cela, il est indispensable d'ouvrir largement le débat, avec tous ceux qui, de près ou de loin, contribuent au devenir de nos territoires — avec



Quais de la Nive à Bayonne © PM

leurs logiques, leurs contraintes et leurs propres motivations. C'est par la confrontation constructive que nous pourrions peser utilement sur les choix à venir, localement comme à l'échelle nationale.

Notre ambition est donc de créer une dynamique collective : un espace d'échange, d'écoute, de partage et de débat. Et si nous parvenons à faire vivre cette association avec sérieux, simplicité et bonne humeur, alors nous aurons gagné. C'est tout le souhait que je porte. Merci à toutes et à tous, et longue vie à cette nouvelle aventure.

Emmanuelle Bonneau

Bonsoir. Je suis Emmanuelle Bonneau, directrice du département IATU, notre département de formation en urbanisme basé ici à Bordeaux — le seul établissement de ce type au niveau régional. Nous accueillons chaque année des étudiants venant de Pau, de Limoges... Nos masters sont co-accrédités avec l'ENSAP (Ecole nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux) ; Fabien Ansel, son directeur, est d'ailleurs présent ce soir.

Nous fondons aujourd'hui une association d'urbanistes : c'est bien le métier qui nous rassemble. Nos missions seront centrées sur l'animation

de la vie professionnelle. Le contenu, lui, reste à construire ensemble.

Ce soir, nous vous proposons une table ronde afin d'ouvrir ensemble les premières réflexions. Il restera pour la suite à envisager d'autres temps d'échanges, de sorties sur le terrain, et peut-être de moments de réflexivité sur nos pratiques et d'apprentissage collectif.

« L'un des sujets majeurs pour notre association sera celui de la formation continue des urbanistes »



L'un des sujets majeurs pour notre association sera également celui de la formation continue — une question que nous devons aborder au sein de nos établissements d'enseignement supérieur et de recherche, et qui ne peut être pensée qu'en lien étroit avec la profession. Elle constituera, avec d'autres, un thème transversal à nos futures activités communes.

Mathieu Immer

Merci, Pierre et Emmanuelle. Je suis Mathieu Immer, agent public à l'agglomération de Pau. Pour faire le lien entre ce que viennent d'exprimer, Pierre et Emmanuelle, nous voulions vous raconter comment cette association est née et comment nous sommes passés d'enjeux professionnels — qui nous dépassent et nous concernent tous — à une aventure humaine. Car ce que nous créons ici n'a rien d'un dispositif institutionnel : il s'agit d'une association, et ma foi encore toute jeune et toute petite puisque pour l'instant, nous sommes quatre à la faire vivre. Mais dès ce soir, nous passons de quatre... à beaucoup plus. Votre présence est déjà un premier engagement, et nous espérons que vous serez nombreux à nous rejoindre de manière plus officielle.

L'histoire de cette création est très simple. À l'été 2024, nous étions à Pau, lors des Universités d'été des urbanistes, organisées par le CFDU en partenariat avec l'agglomération. Nous étions à la faculté, réunis dans le cadre de cet événement. C'est là qu'est née l'idée — portée d'abord par Emmanuelle Bonneau. C'est une envie qu'elle avait, qu'elle a partagée fortuitement avec Pascal et moi-même, et nous nous sommes joints à elle dans ce projet.

Ce qui est remarquable, c'est que nous ne nous connaissions pas.

Emmanuelle et moi connaissions en revanche déjà Pierre — et il allait de soi, compte tenu de son expérience et de son rôle passé à la tête de l'APUA, de l'inviter à rejoindre cette aventure. Il avait à la fois la charge et le prestige d'être l'ancien président. Nous sommes donc devenus quatre.



Universités d'été du CFDU à Pau, en août 2024 © PM

Cela fait un an et demi maintenant. Entretemps, nous avons jeté un pont et bâti la plateforme, et nous vous invitons aujourd'hui à la rejoindre. D'abord pour échanger, comme ce soir. Cette rencontre comportera un premier temps d'interventions, puis — surtout — un temps d'échange avec vous. Ensuite, pour celles et ceux qui le souhaiteront, nous poursuivrons la discussion de manière plus conviviale autour d'un verre, à l'Atelier des Citernes.

Nous vous invitons aussi à vous engager. Un peu comme nous l'avons fait nous : on commence par se rencontrer autour de centres d'intérêt communs, puis on a envie d'aventure collective, on construit quelque chose ensemble. Et il y a de la place ! Le conseil d'administration reste entièrement à constituer, et les postes du bureau peuvent s'ouvrir à celles et ceux qui souhaitent s'impliquer.

Autre précision importante : cette association n'est pas « bordeaux-centrée ». Certes, la Ville de Bordeaux a eu la gentillesse de nous accueillir ce soir pour ce premier événement public, et nous l'en remercions. Mais

notre ambition est de travailler à toutes les échelles de notre belle région. Deux d'entre nous vivent et travaillent à Bordeaux — nos deux coprésidents. Pascal et moi sommes basés dans le Béarn. Nous espérons que des professionnels venus d'ailleurs dans la région vont également participer activement à cette aventure.

Pascal Madry

Pour ma part, je suis urbaniste et économiste — c'est peut-être pour cela que je suis aujourd'hui le trésorier de l'association. J'anime par ailleurs une autre structure, l'Institut pour la Ville et le Commerce, dédiée à l'urbanisme commercial. Il y aura donc, naturellement, une petite « couleur commerce » au sein d'Urb-Aquit.

Nous avons beaucoup parlé d'échanges : nous vous proposons justement de commencer par une courte « mise en bouche », avec quelques prises de parole d'éminents urbanistes. Ils partageront leur vision des questions qui interpellent le plus notre métier — dans sa pratique comme dans ses doctrines. Ce sera un point d'appui pour discuter ensemble de l'utilité des urbanistes, des défis qui se posent à eux aujourd'hui et demain, dans une ville confrontée — disons — non pas à une crise, mais à des transitions et à des transformations. À quels défis notre profession est-elle confrontée, et comment y répondre de manière constructive et positive, avec l'ensemble des parties prenantes ?

TABLE RONDE

Pour ces débats, j'appelle à nous rejoindre : Marie-Alix Boury, responsable de projets au Centre paysage et projets urbains de Bordeaux Métropole ; elle nous interpellera sur un thème original, peu explicite dans les retours de nos inscrits — un peu de teasing, donc. Clémence Carré, responsable administrative de l'Aduga (Agence de développement et d'urbanisme du Grand Amiénois), ici en sa qualité de présidente du CFDU — merci à notre « tutelle » d'être présente et d'avoir fait le déplacement depuis Amiens. Simon du Moulin, directeur de l'Agence d'Urbanisme de Bordeaux (l'A'URBA), et son confrère Denis Caniaux, directeur de l'Agence d'urbanisme Atlantique & Pyrénées (AUDAP).

Nous sommes au complet.

Et pour commencer, je propose d'entendre... notre « tutelle » !

Clémence Carré - CFDU

Merci aux membres du bureau pour leur belle énergie, pour cette renaissance, et pour l'invitation. Le programme de travail reste à découvrir, mais la création d'une association régionale porte un espoir : celui d'une plus grande popularisation du métier auprès des citoyens et des pouvoirs locaux. Nous manquons d'urbanistes pour mener à bien les vastes missions qui nous incombent — notamment la sobriété foncière et le changement de paradigme indispensable pour préserver l'habitabilité.

C'est aussi la promesse, pour les urbanistes aquitains, d'un nouveau réseau facilitant l'interface, le partage des problématiques locales, l'accroissement des connaissances territoriales et l'appui sur les pratiques des uns et des autres, afin de faire grandir les démarches locales.

La structuration de la profession est un vaste chantier engagé depuis plusieurs années. Elle a pris un tour plus net avec la mise en place d'un comité de pilotage intitulé *Profession Urbaniste* qui, en 1993, a conduit des réflexions ayant abouti à la création du Conseil Français des Urbanistes, que je représente aujourd'hui. Ce Conseil Français des Urbanistes a été institué, à l'époque, avec l'objectif de définir une qualification professionnelle. L'idée était de reconnaître les pratiques en passant par une procédure de qualification. Depuis, nous avons mené de nombreux combats collectifs — associations nationales et fédérations d'employeurs — qui ont permis notamment de définir les compétences attendues à l'issue d'un Master en urbanisme et aménagement (compétences indexées au RNCP, le Répertoire national des certifications professionnelles — www.francecompetences.fr/recherche/rncp/40019/). Nous travaillons régulièrement à la mise à jour de ce RNCP afin qu'il corresponde aux spécificités d'un métier en constante évolution.

« L'inscription de la profession dans le cadre de l'emploi public soulève encore beaucoup de difficultés »



Bien sûr, il reste de nombreux enjeux à relever — par exemple l'inscription pleine et entière de la profession dans le cadre de l'emploi public, qui soulève encore beaucoup de difficultés et, a priori, en posera d'autant plus à mesure que les moyens se contractent.

C'est pourquoi nous avons pris le parti, en 2025, de relancer le comité de pilotage *Profession Urbaniste*, afin de mutualiser les moyens, de mieux coordonner nos prises de parole et, peut-être, de gagner en impact pour

rendre les urbanistes plus visibles. Il apparaît donc urgent, pour l'ensemble des nouvelles présidences des différentes associations existant à l'échelle nationale de parler d'une voix réellement unifiée. Le contexte est paradoxalement favorable à cette unité, précisément parce que la conjoncture économique et politique est très difficile. Il y a urgence à y parvenir pour pouvoir, enfin, nous consacrer pleinement au fond : les questions urbaines.

Pascal Madry

Merci, Clémence. Peut-être un complément. Nous avons demandé aux personnes inscrites d'indiquer leurs préoccupations concernant le métier d'urbaniste. Sans surprise, la transition écologique arrive en tête. La reconnaissance du métier vient en second. Et je me souviens — c'était il y a presque trente ans, à l'époque de mes études d'urbanisme — d'une forme de complexe de l'urbaniste vis-à-vis des architectes et d'autres professions. Ce complexe existe-t-il encore ? C'est une question que nous pourrions également poser tout à l'heure aux nouvelles générations, aux jeunes urbanistes présents dans la salle.

« De jeunes architectes expriment massivement le souhait de ne plus construire »



Clémence Carré

Mon mandat est encore récent — douze mois — mais, durant cette période, j'observe davantage un conflit de génération qu'un conflit entre professions. Chez les jeunes, on retrouve un état d'esprit commun : protéger les ressources, protéger la Terre, faire mieux — au point que de jeunes architectes, massivement, expriment le souhait de ne plus construire.

C'est singulier, évidemment, de s'engager dans des études d'architecture pour aboutir à cette position.

Je constate donc une tension intergénérationnelle plutôt qu'interprofessionnelle, même si les stigmates du second type de conflit imprègnent encore nos associations. Ces tensions rappellent celles observées à l'hôpital — je prends cet exemple car je viens du monde de la santé : les rivalités se jouent entre strates. Le conflit « archi-urba » oppose moins architectes et urbanistes qu'urbanistes plus âgés, qualifiés et

expérimentés d'un côté, et urbanistes plus jeunes de l'autre. Aujourd'hui, les jeunes urbanistes reviennent vers les associations parce qu'on leur laisse l'espace pour le faire ; il y a eu, il est vrai, une période un peu plus tendue.

Pascal Madry

Peut-être ne faut-il plus parler de conflit intergénérationnel. Pour ma part, j'aimerais y voir une transition, et il me semble qu'une mutation est effectivement en cours. Un mot, Clémence, sur ton expérience et ta pratique d'urbaniste, en lien avec la question du risque, qui s'invite désormais dans la plupart de nos projets, dossiers et réflexions. Parvient-on à penser collectivement cette notion avec l'ensemble des acteurs avec lesquels les urbanistes doivent travailler — élus, promoteurs, aménageurs, constructeurs, investisseurs, usagers ?

Clémence Carré

À l'échelle locale — je travaille moi-même en agence d'urbanisme, comme plusieurs personnes ici — nous peinons réellement à faire prendre la mesure des risques qui nous menacent. Notre territoire ne dispose pas, hélas, d'un système d'observation suffisamment robuste pour garantir une vision d'ensemble. Je pense notamment aux risques souterrains : les Hauts-de-France ont des sols particulièrement poreux, marqués sinon par d'anciennes exploitations souterraines. Le territoire est littéralement truffé de cavités et de dépressions de surface, visibles ou non, non surveillées, susceptibles d'engendrer des risques majeurs.

La situation est comparable pour l'eau. Les choses commencent à se structurer, parce que la prise de conscience progresse — le territoire a connu de fortes inondations, espacées d'une vingtaine d'années, et des épisodes récents, plus au nord, ont évidemment impacté les mentalités chez nous. Mais le chemin à parcourir demeure très long, et il reste difficile pour les urbanistes de se faire entendre sur ces sujets que nous sommes pourtant contraints de porter aujourd'hui.

Pascal Madry

Nous allons maintenant entendre Denis Caniaux, directeur de l'Audap. En préparant ce temps d'échange, nous avons notamment évoqué la question de la place de l'urbaniste : qui peut se revendiquer urbaniste ?

Thèmes d'intérêt partagés
par les participants de
la soirée de lancement
d'Urb-Aquit, lors de leur
inscription en ligne



Quelle est la place du métier dans l'urbanisme — si j'ose dire ? Denis, quel est ton point de vue sur ce sujet ?

Denis Caniaux

Oui. Lorsque Urb-Aquit m'a invité à participer au débat de ce soir, j'ai d'abord éprouvé quelques réserves. Je vais tenter de les expliquer.

Nous sommes, comme les villes sur lesquelles nous travaillons, constitués de couches sédimentaires : avec nos extensions intérieures, nos capacités, nos domaines oubliés, nos friches, des secteurs à renouveler, des quartiers patrimoniaux que nous chérissons. Le débat sur la profession d'urbaniste est quelque part en moi — enfoui dans une strate à moins 30, moins 35 ans.

À l'époque, avec quelques collègues du mouvement Pact-Arim — certains je crois sont dans la salle — nous réfléchissions à la reconnaissance de la profession d'urbaniste. Puis ce sujet s'est, au fil du temps, estompé dans mon esprit, jusqu'à quasiment disparaître de mes préoccupations. Il faut dire qu'alors, certains n'hésitaient pas à rêver d'un ordre des urbanistes, principalement par jalousie envers l'Ordre des architectes, qui revendiquait à l'époque un quasi-monopole sur l'exercice de l'urbanisme.

Or — pardonnez-moi — j'ai toujours eu un problème avec l'ordre. L'état de mon bureau quotidien en atteste : c'est un fracas. Et pourtant... l'ordre n'est-il pas le premier registre de l'urbanisme ? Nous rangeons, nous classons, nous ordonnons, nous normons, nous chiffons. Le chiffre, le culte du chiffre en urbanisme, les coefficients divers et variés, ça, nous connaissons bien, et c'est peut-être bien là, finalement, qu'est le problème.

La pratique en agence d'urbanisme explique aussi mon éloignement du débat corporatiste. En agence, nous brassons des parcours et disciplines multiples : économistes, géographes, ingénieurs mobilités, paysagistes, architectes, data analysts, sociologues, designers... Nous mettons en synergie tout cela au service de l'urbanisme. Combien d'urbanistes au sens strict à l'AUDAP ? Je n'en ai aucune idée.

Dès lors, si l'urbanisme n'est pas — selon moi — une affaire exclusive d'urbanistes, faut-il parler d'un métier, ou plutôt d'une discipline ? Je choisis discipline.

Et je reviens à mon problème avec « l'ordre », au sens normatif.

Aujourd'hui, l'urbanisme convoque une constellation de disciplines pour répondre aux crises de notre époque : changement climatique, effondrement de la biodiversité, complexification sociale, raréfaction des finances publiques. On y convoque : écologie, pédologie — discipline hélas menacée — hydrologie, biologie, agronomie, climatologie, économétrie, etc.

« Il faudrait, ou bien renoncer à parler de la ville, à parler sur la ville, ou bien s'obliger à en parler le plus simplement du monde »



Alors, l'urbanisme appartient-il vraiment aux urbanistes ?

D'ailleurs, urbanisme est bien un -isme : comme capitalisme, marxisme, christianisme, islamisme, trumpisme... Un -isme, c'est une doctrine, une théorie, plus qu'une science. D'aucuns auraient préféré urbalogie — n'est-ce pas, Simon ? Historiquement, l'urbanisme naît de l'œuvre d'Ildefonso Cerdà — La théorie générale de l'urbanisation — dans les années 1860 ; c'était donc une théorie avant tout.

Je pense alors à Georges Perec, qui écrivait dans *Espèces d'espaces* (1974) : « Méthode : il faudrait, ou bien renoncer à parler de la ville, à parler sur la ville, ou bien s'obliger à en parler le plus simplement du monde — en parler évidemment, familièrement. Chasser toute idée préconçue. Cesser de penser en termes tout préparés, oublier ce qu'ont dit les urbanistes et les sociologues. »

Autre remarque : on parle d'urbanisme, mais pas de ruralisme. À l'inverse, on parle de ruralité, mais pas d'urbanité — ou si peu — dans nos milieux professionnels. Et l'expression « champ de l'urbanisme » est elle-même paradoxale : un champ... urbain ! Pourtant, *urbs* renvoie bien — étymologiquement — à l'acte de labourer, comme Romulus traçant le sillon fondateur de Rome. Urbanité et ruralité s'enracinent donc ainsi, toutes deux, dans la terre.

Mais nous, urbanistes, avons souvent oublié la terre, au profit du sol — la surface, le mètre carré, le chiffre.

L'urbanisme englobe désormais d'innombrables champs qu'il faut faire dialoguer. Or, en France, nous segmentons : politiques urbaines (une tautologie), politique d'habitat, des mobilités, des espaces naturels... Nous empilons PLH, PLUi, plans de mobilité, PCAET... tout est rangé en cases. Il devient urgent de décroisonner, de penser en écosystèmes. C'est, selon moi, le premier enjeu.

Le deuxième enjeu : déconstruire l'illusion de la domestication — soumettre la nature, l'ordonner, la mépriser, alors qu'il nous faut, en urbanisme, comme en ruralisme, a fortiori à l'heure du changement climatique, dialoguer avec elle. C'est ce que disait à l'instant la présidente du CDFU, composer avec le végétal, l'eau, etc.

Le troisième enjeu : lutter contre les vulnérabilités sociales. Ville et village — deux mots qui viennent de la racine indo-européenne *yeiǵ*, « voisinage » — renvoient à la communauté. Si le lien social se délite, l'urbanisme perd son sens.

Déconstruire l'illusion de la domestication de la nature



Le quatrième enjeu : faire collectif. Associer les acteurs, ne pas enfermer la décision dans les cadres institutionnels — commune, EPCI, département, région — dont l'un, soit dit en passant, peine à avancer... Faire de l'urbanisme, c'est faire de la maïeutique : accompagner, faire émerger, faire accoucher les projets, plutôt que prescrire.

Au fond, je ne crois pas pleinement au métier d'urbaniste en tant que statut professionnel — mais je crois profondément en l'urbanisme. Et je pense que, sur ce point, nous nous retrouvons tous.

Pascal Madry

Merci beaucoup Denis pour ce manifeste. J'avoue avoir été un peu inquiet au début : nous avons commencé en évoquant le complexe des urbanistes et leur posture proche du mythe de Cassandre, annonçant des choses rarement entendues — ni par le politique, ni par les acteurs privés. Et te voilà qui t'engages dans une véritable entreprise de déconstruction — ce qui, pour un urbaniste, est tout de même un comble !

Mais cette déconstruction aboutit à repositionner non pas la discipline, mais bien la pratique, en introduisant la notion d'écosystème, en appelant à changer d'échelle, à sortir de la mise en ordre, à renoncer à domestiquer la nature, et à prendre à bras-le-corps les vulnérabilités sociales.

Tu invites aussi à faire collectif et à travailler au-delà des institutions. En vérité, ta critique porte moins sur le métier que sur le cadre

institutionnel. Tu es un institutionnaliste, au fond !

Tu as également pointé la critique du chiffre, de cette tendance à tout planifier et surtout à tout quantifier. C'est une transition parfaite vers l'intervention de Marie-Alix.

Est-ce que ce sont vraiment les urbanistes qui chiffrent aujourd'hui, qui quantifient la ville, qui produisent la ville ? Est-ce que quelque part, il ne faut pas, malgré tout, les urbanistes, pour tenir cet écosystème, ou en tout cas, pour dire les choses très concrètement, garantir l'intérêt général ?

Marie-Alix Boury

Merci pour cette question. Moi, déjà, je ne supporte pas les chiffres à la base !

Je suis Marie-Alix Boury, responsable de projet à Bordeaux Métropole, en charge notamment de l'aménagement du secteur des Bassins à flot. Lorsque Pascal m'a appelée pour préparer cette intervention, il m'a demandé de parler d'une question que je me pose souvent. Et, effectivement, la question du chiffre est centrale, mais sous un angle particulier : la financiarisation de la ville.

La question qui me travaille au quotidien est la suivante : qui fabrique la ville, vraiment ? Est-ce nous ? Ou faisons-nous en sorte, en réalité, de limiter les concessions pour fabriquer la ville des autres ? Ma crainte est que nous soyons entrés dans une logique où l'investisseur financier fabrique la ville.

Pour aller vite, la financiarisation, c'est le processus par lequel la logique financière devient prépondérante dans la fabrique urbaine. Ma question est donc : pourquoi la recherche de rentabilité dicte-t-elle aujourd'hui toutes les opérations ? Et quelle en est l'incidence globale ?

J'ai choisi de concentrer ma réflexion sur le logement, parce qu'il impacte absolument toutes les dimensions de la ville. Mon premier constat : quarante ans d'incitations fiscales à l'investissement locatif. Où en est-on aujourd'hui ? J'ai voulu en tirer quelques clés de lecture.

Je me suis penchée, entre autres, sur la loi Pinel, qui vient de s'achever, mais aussi sur les dispositifs précédents. En quarante ans, on a habitué les constructeurs — qui fabriquent la ville autant que nous — à dépendre de ces mécanismes fiscaux. Cela représente une part considérable de la production de logements récents, et il suffit d'observer les opérations

sorties de terre à Bordeaux pour le mesurer. Résultat : depuis l'arrêt du dispositif Pinel d'investissement locatif, chaque projet de logement arrive avec un biais financier destiné à compenser la disparition de l'avantage fiscal. On observe une chute des ventes dans le logement libre, et un marché devenu structurellement dépendant de l'investissement locatif.



Quartier des Bassins à flot à Bordeaux © EB

Parmi ces contournements, un modèle revient massivement : la résidence étudiante privée. Je parle ici non de coliving, mais de résidences gérées, standardisées, vendues en bloc, répondant à une logique de produit financier rentable, non à une logique urbaine.

Les avantages pour l'opérateur sont évidents : rachat en bloc, forte rentabilité, standardisation, commercialisation simplifiée. Mais les désavantages pour la ville sont tout aussi clairs : pas de plafonnement des loyers, absence de mixité, hébergement temporaire, et une frontière floue avec l'hôtellerie. C'est ce que j'appelle une illisibilité programmatique.

Le phénomène ne s'arrête pas au logement : on voit désormais des bureaux transformés en écoles privées, car c'est plus facile à commercialiser. On construit des quartiers monofonctionnels centrés sur un public unique, ici : l'étudiant. Et les Bassins à flot en sont l'illustration parfaite.

Pascal, nous nous sommes connus parce que tu m'avais demandé une visite du secteur des bassins à flots avec ta casquette de directeur de l'Institut pour la Ville et le Commerce. Et j'avais dit, c'est drôle parce que pour moi, les bassins à flots, ce n'est quand même pas le meilleur exemple de la commercialité.

Pascal Madry

C'est précisément ce que nous voulions observer. On apprend aussi des mauvais exemples.

Marie-Alix Boury

Dans le secteur des Bassins à flot, la quasi-totalité des locaux commerciaux est aujourd'hui occupée par des débits de boissons. Ils répondent à la demande d'un public essentiellement nocturne, davantage usager qu'habitant. Cette frontière entre habitants, usagers et touristes est l'un des enjeux centraux du quartier.

Par ailleurs, j'ai observé une évolution nette dans les rapports entre acteurs. On évoque souvent le millefeuille des acteurs publics, mais il existe désormais un véritable millefeuille d'acteurs privés. On voit apparaître une multiplication d'investisseurs, aux profils variés, qui rendent la chaîne d'acteurs illisible et tendent à remplacer le schéma traditionnel promoteur/constructeur + banques.

J'ai identifié deux grands cas de figure :

1- La vente en bloc

Le promoteur sélectionne un investisseur — parfois avant même le permis de construire. C'est plus simple, plus rapide et plus rentable pour lui. Dans

ce modèle, le logement étudiant est emblématique : on vend 120 lots d'un coup, parfois 350 ou 400 en région parisienne, et l'opération est lancée. On est dans une logique de produit financier, pas de ville.

2- Le contrat de promotion immobilière

Dans ce cas, le promoteur n'est plus maître d'ouvrage, il devient un simple constructeur, exécutant un cahier des charges fixé par l'investisseur, désormais pilote du projet. Cela entraîne une dépersonnalisation du projet urbain, alors même que ces objets construits font la ville.

Ces phénomènes ont plusieurs conséquences visibles :

- Uniformisation et standardisation des opérations
- Nouvelles contraintes juridiques imposées en cours de permis, non par les usagers ou les concepteurs mais par la logique financière
- Volatilité de la programmation et affaiblissement de la mixité
- Concentration foncière, alors que le foncier reste un actif spéculatif majeur

« Nous attendons toujours la fameuse baisse du foncier qui permettrait de produire autrement »



Nous attendons toujours la fameuse baisse du foncier qui permettrait de produire autrement — elle n'est jamais venue.

Face à cela, j'identifie des leviers d'action, qui ne sont pas nouveaux, mais qu'il faut réinvestir sérieusement :

- Des règles de planification, même petites, pour constituer un socle stable et lisible
- Un urbanisme négocié, pour rétablir un dialogue entre tous les acteurs au-delà de la seule règle
- La clarification des cadres réglementaires, notamment sur les formes émergentes d'habitat, car nos outils actuels sont en décalage et empêchent le suivi et l'évaluation
- Une stratégie foncière lisible, le foncier restant « le nerf de la guerre »

Selon moi, il faudra redonner un rôle aux investisseurs institutionnels, plus stables et porteurs d'une vision longue.

Ces sujets doivent revenir au cœur du débat afin de reconstruire une collaboration équilibrée. Et c'est bien là que les urbanistes ont un rôle essentiel : nous sommes des ensembliers de la fabrique urbaine. Nous observons, nous relions, nous arbitrons, et nous devons continuer à peser dans ces mécanismes qui transforment en profondeur nos villes.

Pascal Madry

Si je caricature ton propos, Marie-Alix, nous ne fabriquerions plus la ville : nous produirions des produits immobiliers. Ce glissement interroge : s'agit-il d'un phénomène propre aux métropoles ? Relève-t-il uniquement de la logique de marché ou résulte-t-il aussi de choix politiques, lorsque certains élus souhaitent aller vite et privilégient des montages accélérés, auxquels les promoteurs finissent par s'aligner ? C'est une question que nous allons maintenant poser à Simon du Moulin, directeur de l'A'Urba.

Simon du Moulin

Bonsoir à toutes et à tous, je suis très heureux d'être parmi vous.

Effectivement, en contexte métropolitain, les habitants ont parfois le sentiment d'être des clients finaux d'un produit immobilier plutôt que des citoyens participant d'un projet collectif. Les logiques de marché prennent le dessus.

Je trouve que ce qui a profondément changé dans le métier d'urbaniste, c'est la nature même des attentes qui pèsent sur nous. Hier, on nous demandait où construire, quelles zones intensifier, quelles extensions développer. Aujourd'hui, la question s'est inversée : où ne doit-on pas construire ?

« Les habitants ont parfois le sentiment d'être des clients finaux d'un produit immobilier plutôt que des citoyens participant d'un projet collectif »



Or, s'il est relativement simple d'identifier les secteurs à urbaniser, il est beaucoup plus difficile d'empêcher la construction, de préserver durablement la nature, les terres agricoles. Et sur ce point, je constate que nous ne disposons pas encore d'outils suffisamment puissants pour maîtriser réellement l'urbanisation. Je pense ici, bien sûr, à l'étalement urbain, qui reste un phénomène majeur et largement insuffisamment contenu.

Souvent, les urbanistes expliquent que, pour lutter contre l'étalement urbain, il suffit de densifier les centres-villes : en concentrant la croissance urbaine sur l'existant, le territoire ne s'étalerait plus. Mais qu'observe-t-on ? Depuis vingt ans en France, les centres se densifient effectivement... et pourtant les villes continuent de s'étaler, malgré quelques progrès récents. Autrement dit, la densification seule ne suffit pas à enrayer l'artificialisation.

Dès lors, l'un des sujets centraux de l'urbanisme aujourd'hui est bien celui-ci : comment interdire — oui, interdire — l'artificialisation des sols dans les secteurs qui ont clairement une vocation naturelle et agricole. Le terme peut sembler fort, mais la question est essentielle.

« Commencer par définir ce qui doit être protégé, et considérer ensuite que le reste constitue la ville »



Cela implique de changer de logique. Pendant des décennies, le réflexe a été : « quel sera le prochain morceau de ville à construire ? ». Aujourd'hui, il nous faut renverser le logiciel : commencer par définir ce qui doit être protégé, et considérer ensuite que le reste — et seulement le reste — constitue la ville.

Qu'est-ce que cela signifie, concrètement ? Cela veut dire qu'il faut poursuivre la transformation de la ville sur elle-même, en assumant un urbanisme de recyclage, de réparation, de mutation douce. Mais cela implique aussi — et c'est là que l'évolution du métier d'urbaniste devient centrale — de travailler autrement, et surtout collectivement.

Pour construire la ville sur la ville, il est indispensable de travailler main dans la main avec les architectes, les paysagistes, les ingénieurs et l'ensemble des praticiens de la fabrique urbaine. Lorsqu'on mène une opération de recyclage urbain, on ne peut plus se permettre d'entretenir des querelles de territoire ou de légitimité entre professions.

L'époque n'est plus à la chaîne de décision verticale, avec les uns qui regardent de haut les autres et les autres qui d'en bas, nourrissent des complexes d'infériorité. Ce qui s'impose, c'est une chaîne horizontale, fondée sur la coopération, la coconception et l'intelligence collective.

Comme Denis, je ne saurais dire qui, dans notre agence d'urbanisme, est

« 100 % urbaniste » ou « 80 % urbaniste ». D'ailleurs, je ne crois pas à la figure de l'urbaniste "chimiquement pur". Les urbanistes, c'est un peu comme des éponges. Ils s'imprègnent aussi de ce que disent les architectes, de ce que disent les paysagistes, de ce que disent les sociologues et même de ce que disent les écrivains, les poètes.

Pour moi, dans le travail qui nous attend et dans la belle aventure qui s'ouvre aujourd'hui, il y a une recommandation simple : serrons-nous les coudes entre urbanistes, mais restons surtout ouverts aux autres disciplines. J'ai parlé des sociologues, des architectes, mais il faut aussi travailler avec les spécialistes des milieux naturels, des écologues, des experts du vivant.

À l'Agence d'urbanisme, on me demande souvent comment se déplacent les Girondins : aucun problème, nous disposons de toutes les statistiques nécessaires, les enquêtes abondent, les outils sont en place. En revanche, si l'on me demande quel est l'état de la biodiversité en Gironde, là, c'est beaucoup plus difficile à documenter. Et pourtant, cela devrait figurer parmi les indicateurs centraux de l'aménagement, au même titre que la mobilité, le foncier ou l'habitat.

« La qualité de vie doit rester notre boussole »



Je crois donc que, dans le travail à mener sur l'évolution du métier d'urbaniste, il est essentiel de rester ouvert aux métiers connexes.

Mais je voudrais ajouter une dernière idée : n'oublions jamais que l'utilisateur final de nos projets, c'est l'habitant. La qualité de vie doit rester notre boussole. Certes, notre quotidien est fait de contraintes : une réglementation foisonnante, des plans, des normes, des décrets par dizaines, sans compter les contraintes techniques et les contraintes politiques. Si nous réduisons notre métier à une gestion de contraintes, nous passons à côté de l'essentiel.

La question fondamentale est simple : aurions-nous envie de vivre dans le quartier que nous dessinons ? Cette exigence-là doit primer. J'ai beaucoup aimé la citation de Perec évoquée tout à l'heure : elle rappelle que, au-delà de la technicité, nous devons être capables de nous demander si un lieu donne envie d'y habiter.

Être urbaniste, c'est donc aussi être capable d'expliquer simplement un

projet — à un habitant, à un élu... ou même à sa propre mère. Parfois, lorsqu'on travaille sur les diagnostics, les PADD ou les PLUi, on accumule les indicateurs, on empile les chiffres, on mobilise un vocabulaire très technique... et l'on finit par oublier que ces documents auront un impact concret et quotidien sur la vie des gens.

Bordeaux Métropole a d'ailleurs initié une démarche intitulée Métropole à vivre, qui poursuit précisément cet objectif : rappeler que l'utilisateur final, c'est vous, c'est nous, c'est notre famille, ce sont des personnes qui vont fréquenter au quotidien les quartiers.

Pascal Madry

Ne perdons pas de vue l'usager. Nous avons parlé d'organisation, d'écosystèmes, de collectif. Nous avons évoqué l'espace, la nature, le foncier — qui deviennent désormais des enjeux centraux, et non plus résiduels. Nous avons aussi parlé du temps. En revanche, nous avons encore peu abordé la question financière, celle du coût et du financement de la ville. Peut-être y viendrons-nous à présent, à travers les échanges que nous allons ouvrir avec le public.

« J'ai plutôt le sentiment d'appartenir à une génération qui a toujours vécu "en crise" »



Fabien Ansel

Bonjour. Je suis Fabien Ansel, directeur de l'ENSAP, et je vous remercie pour cette invitation. Ce qui me frappe, c'est que les débats que nous avons ce soir sont, en réalité, les mêmes que ceux que j'entendais lorsque j'étais étudiant en urbanisme, il y a plus de trente ans : « qu'est-ce qu'un urbaniste ? »

À l'époque déjà, la question semblait insoluble. Un enseignant — qui, d'ailleurs, n'était pas lui-même issu d'une formation en urbanisme — nous disait : « nous sommes des spécialistes de l'action urbaine ». Je crois que l'on peut, aujourd'hui, élargir cette idée : nous sommes des spécialistes de l'action territoriale, et c'est bien par la pratique que nous nous définissons.

Le mot crise a été évoqué à plusieurs reprises. Pour ma part, j'ai plutôt le sentiment d'appartenir à une génération qui a toujours vécu "en crise".

C'est pourquoi je crois qu'il ne s'agit plus vraiment d'une crise — ou, en tout cas, pas d'une crise conjoncturelle. Nous traversons une transformation profonde, une crise structurelle, au sens où le monde a changé durablement.

Simon disait tout à l'heure qu'il fallait interdire l'étalement urbain. Cela revient, concrètement, à dire que nous ne construirons presque plus, ou en tout cas beaucoup moins. Ce n'est pas un reproche : c'est un constat. Et si l'on admet cette réalité, alors nos métiers de l'action territoriale doivent se réorganiser en profondeur autour de cette nouvelle donne, celle d'un urbanisme qui ne peut plus compter sur l'extension permanente comme moteur.

J'en parle d'autant plus sereinement que je dirige une école d'architectes et de paysagistes, et que je vois bien que les nouvelles générations se préparent déjà à ce changement de paradigme, à ne plus construire, sinon différemment.

Et je rejoins une précédente intervention sur ce point : la nouvelle génération ne se reconnaît plus dans les anciennes frontières disciplinaires. Il y a des paysagistes à l'école qui ont envie de coopérer, de travailler ensemble, de faire tomber ces cloisons qui ont longtemps structuré nos métiers. Cette ouverture, très forte chez eux, est un signe encourageant pour la suite. Merci

Pascal Madry

À plus long terme, je ne suis pas certain que nous cesserons totalement de construire. Lorsqu'on sait, par exemple, qu'il faudra rebâtir certaines villes menacées ou submergées demain par l'élévation du niveau de la mer...

Bastien Faucon

Bonjour à toutes et à tous. Je m'appelle Bastien Faucon, je suis étudiant au IATU en deuxième année de Master, avec mes camarades ici présents. Et d'ailleurs, je m'excuse, parce que je pensais être le plus optimiste de mes camarades. Mais quand on parle de conflit générationnel, ici, il y a au moins deux générations dont les idées convergent, au moins, vers cette association. Et je pense que c'est plutôt un conflit sociétal. Je ne pense pas que l'on soit la génération miracle qui allons tout sauver. Je le pensais il y a quelques années, et malheureusement, ce n'est plus le cas. Mais je

pense que, par nos métiers, par nos outils, par notre capacité à fabriquer et transformer la ville, nous avons un rôle concret, utile et déterminant à jouer. C'est pour cela que nous sommes là, et c'est ce qui nous rassemble. Les conflits qui ont pu exister entre architectes, urbanistes, promoteurs ou autres acteurs de la fabrique urbaine doivent, à mon sens, être dépassés. Nous œuvrons tous pour la même finalité : l'habitant.

*« Je ne pense pas que l'on soit la génération miracle
qui allons tout sauver »*



En 1911, lors de la création de la Société française des urbanistes, on parlait de spécialistes de l'aménagement des territoires. Aujourd'hui, notre focale a évolué : nous travaillons sur des territoires concrets, vécus, situés, et les véritables spécialistes de ces territoires, ce sont les habitants eux-mêmes. Ce sont eux qui font la ville, par leurs usages, leurs pratiques, leurs aspirations.

Dans ce paysage, l'urbaniste — quelle que soit sa formation ou sa posture professionnelle — devient l'interlocuteur privilégié entre les collectivités, les élus, les habitants, et l'ensemble de cette constellation de métiers qui participent à l'urbanisme contemporain. Autrement dit, le rôle de l'urbaniste est de faire le lien, de traduire, de coordonner et de mettre en cohérence, au service du bien commun.

Pascal Madry

Merci pour ce témoignage.

Sébastien Favant

Bonsoir à tous. Je suis Sébastien Favant, fondateur de Ville Envie. Dans ce que j'ai entendu ce soir, une chose me paraît essentielle : faire tomber les frontières. Sortir des logiques en silos, sortir de nos "dômes". Les problèmes auxquels nous sommes confrontés sont nombreux et complexes ; imaginer qu'on pourra tous les résoudre d'un seul coup serait une erreur. On avance par petits pas.

Ce qui m'intéresse profondément, c'est l'idée de travailler pour l'habitant. Sur ce point, je suis convaincu : nous travaillons bien pour l'habitant. En revanche, je ne suis pas convaincu que nous l'écoutions réellement. Trop



L'atelier des Citerne à Bordeaux, promu et exploité par Ville Envie © PM

souvent, la concertation n'est qu'un habillage de décisions déjà prises, sur lesquelles on accepte de bouger à la marge. Ce n'est pas de l'écoute, c'est de la validation.

Écouter l'habitant en lui demandant « qu'est-ce qu'il faut faire ? » est sans doute ambitieux et parfois illusoire. En revanche, écouter a posteriori, en demandant : « qu'est-ce qui a fonctionné ? qu'est-ce qui n'a pas fonctionné ? qu'attendiez-vous ? », me semble bien plus concret. Prenons l'exemple des Bassins à flot : si l'on interrogeait les habitants après coup, on pourrait en tirer des enseignements utiles et éviter de reproduire certaines erreurs ailleurs. C'est ainsi qu'on apprend, qu'on ajuste, qu'on progresse.

Autrement dit, au lieu de demander aux habitants d'inventer la ville à notre place, commençons par entendre ce qu'ils nous disent de ce qu'ils vivent. C'est peut-être là que se trouve le véritable levier.

Pour compléter, je vais dire un mot sur Ville Envie. L'idée qui guide notre action est simple : redonner vie aux quartiers. Je viens moi-même du monde de la construction : j'ai d'abord travaillé aux côtés d'architectes, puis dans le secteur foncier. Et, au fil des projets, j'ai compris une chose essentielle : il faut tout croiser, tout articuler, plutôt que compartimenter. Tout mélanger, qu'est-ce que cela signifie ? Cela veut dire écouter toutes les parties prenantes, et pas seulement se demander « de quoi l'habitant

a-t-il besoin ? », mais aussi « comment allons-nous y répondre concrètement ? ». Car si, à chaque étape, dix acteurs apportent chacun leur vision sans méthode commune, l'idée initiale finit par se dissoudre.

Je ne crois pas aux silos. En revanche, je crois à la méthode et à la coordination, surtout dans un monde où la fabrique urbaine est devenue extrêmement complexe. C'est vrai à l'échelle d'un îlot, d'un quartier, d'une commune ou d'un territoire : sans méthode partagée, on se perd ; avec une méthode claire, on avance — et on produit des lieux cohérents, lisibles et vivants.

Sur la question du commerce, je fais le même constat : si l'on ne raisonne pas à l'échelle du quartier, on rate le quartier. Peu importe le nombre d'études produites ou d'intentions affichées : si, in fine, personne n'est responsable de la cohérence d'ensemble, les fonctions que l'on souhaite voir cohabiter ne s'installeront pas durablement. Ce rôle pourrait être porté par une SEM, un investisseur privé, une foncière, une association de quartier, ou d'autres modèles encore — la forme importe moins que le fait qu'il y ait un acteur qui incarne la vision d'ensemble et la porte jusqu'au bout. Il ne suffit pas de dire « il faut faire ceci », puis d'espérer que cela se réalisera tout seul.

Je reste convaincu qu'il faut écouter les habitants, mais une écoute fondée sur le retour d'expérience, sur le réel, plutôt que sur des projections idéales. On ne peut pas tout intégrer, ni tout anticiper. Si l'on devient trop dogmatique, on se paralyse ; si l'on se nourrit de ce qui marche et de ce qui ne marche pas, on progresse par itérations, et on s'améliore.

Denis Caniaux

Je voulais réagir brièvement, car il a été question tout à l'heure de finance, de financement et de financiarisation. Pour moi, c'est un sujet central, et même un cinquième enjeu majeur, qu'il faut placer au cœur de nos échanges — et des futurs travaux de l'Association. Il s'agit des modèles financiers.

Soyons lucides : nous ne savons pas financer les défis auxquels nous sommes confrontés. Les budgets manquent, et nos modes de financement traditionnels ne fonctionnent plus — ou ne sont plus adaptés.

Aujourd'hui, pour financer un logement social, demander à une

collectivité d'apporter 100 000 euros par logement, en plus des fonds propres de l'opérateur social, n'a plus aucun sens. Payer le foncier aux niveaux actuels n'a plus aucun sens. Monter des opérations d'aménagement reposant sur des financements privés massifs, qui déforment ensuite la nature même du projet, n'a plus aucun sens. Et quand une collectivité doit assumer 45 millions d'euros de déficit pour produire 250 à 300 logements, cela n'a, là encore, plus aucun sens.

Il faut arrêter. Il faut tout remettre à plat sur les modèles financiers de construction de nos villes.

Rouvrir le débat sur la propriété privée



Je pense également qu'il nous faut rouvrir le débat sur la propriété privée. C'est un sujet majeur, et c'est précisément pour cela que les juristes doivent être au cœur du travail urbanistique. Le statut actuel de la propriété privée doit être reposé sur la table : on ne peut plus faire comme si tout était intangible.

Cela fait déjà des décennies – plus d'un siècle, même – que le principe de propriété privée a été bousculé par de nombreuses évolutions juridiques et politiques. Ce n'est donc plus un dogme sacré. Or, il faut aller plus loin. Pourquoi ? Parce qu'aujourd'hui, lorsqu'un propriétaire revend un logement dans un quartier que nous avons contribué à transformer — en y apportant un tramway, un métro, un bus, des espaces publics, une piscine, des équipements collectifs — il capte seul la plus-value, parfois en revendant deux fois le prix d'achat. Je veux bien admettre qu'il a payé des impôts, mais la valeur supplémentaire, ce n'est pas lui qui l'a créée ; c'est la collectivité. Pourtant, c'est lui qui l'encaisse.

Nous devons donc remettre ces mécanismes au centre du débat, car c'est aussi par cette réflexion que nous pourrions refinancer la ville et construire de nouveaux modèles soutenables. Et je ne parle même pas — je m'arrête là — du financement de la renaturation, de la compensation écologique, etc. Alors là, il n'y a plus personne.

Pascal Madry

Je suis ravi que tu évoques cette problématique, qui — dans mon

domaine d'expertise, l'urbanisme commercial — revient systématiquement à chaque opération de requalification, de restructuration ou de revitalisation.

Pascale Poupinot

Bonsoir. J'ai beaucoup milité — et je continue à le faire — dans différentes associations. Je vous épargnerai la liste complète, elle serait un peu longue ! Mais je peux au moins préciser que j'ai été présidente de l'Office professionnel de qualification des urbanistes, ainsi que présidente du Conseil français des urbanistes.

Et si je voulais apporter un témoignage ce soir, c'est pour dire ceci : l'urbanisme est, à mes yeux, un véritable métier — et même le plus beau métier du monde. J'encourage vraiment la jeune génération à s'y engager pleinement.

Ce qui rend ce métier passionnant, c'est la possibilité de l'exercer sous des prismes variés et à des échelles très différentes : au sein d'une collectivité, en indépendant, dans une agence d'urbanisme... À chaque contexte, une posture différente, et donc un nouvel apprentissage. Car dans ce métier, on apprend en permanence ; et c'est une chance. Même à 80 ans, on continue d'apprendre.

*« L'urbanisme est, à mes yeux, un véritable métier
— et même le plus beau métier du monde »*



Sur le sujet de « l'habitant », plusieurs d'entre vous ont évoqué la nécessité de l'écouter. Pour ma part, je crois que ce n'est pas seulement l'habitant qu'il faut écouter, mais le citoyen. Car l'habitant exprime un usage individuel, alors que le citoyen porte une vision collective, inscrite dans le temps long.

Or, le rôle de l'urbaniste est aussi d'avoir un temps d'avance, d'anticiper, afin de limiter les crises — celles que nous vivons déjà et celles qui ne manqueront pas d'advenir. Notre responsabilité ne consiste pas uniquement à répondre à l'instant présent, mais à préparer l'avenir, même lorsqu'il est incertain. Et puis, l'urbanisme est aussi une culture du compromis. Il faut savoir écouter tout le monde : l'habitant, bien sûr, mais

aussi les entrepreneurs, les acteurs économiques, et les élus — car depuis 1983, la compétence urbanisme relève des collectivités locales et territoriales. Les élus, parfois critiqués ou malmenés, doivent pourtant assumer des décisions difficiles ; notre rôle, en tant qu'urbanistes, est aussi de les accompagner, de clarifier les enjeux et de les aider à faire des choix éclairés, au milieu d'une profusion d'outils et de contraintes.

C'est pourquoi, selon moi, il ne faut pas seulement écouter l'habitant-usager, mais le citoyen, c'est-à-dire celui qui pense le collectif, le territoire et le long terme.

Notre responsabilité est également de négocier avec toutes les parties prenantes qui fabriquent la ville — et aussi ses marges, ses transitions, ses « à-côtés ». Il n'y a pas un seul modèle de territoire : on ne travaille pas de la même manière dans une métropole, une ville moyenne ou une petite commune rurale. Les approches doivent être différenciées, contextualisées.

Au fond, tout l'enjeu est d'aboutir à un consensus utile, juste et durable. Et c'est pour cela que j'encourage la jeune génération à s'engager pleinement dans ce métier : il y a tout à faire, et tout à inventer.

Pascal Madry

Merci, Pascale, d'avoir enrichi et prolongé le manifeste de cette manière.

Denis Caraire

Bonsoir, je m'appelle Denis Caraire. Je m'exprime ici à titre personnel, même si j'exerce par ailleurs une responsabilité associative en tant que président de l'OPQU. Je souhaitais partager un message résolument optimiste.

On a beaucoup parlé des habitants ; pour ma part, je considère que l'urbaniste est — et doit rester — au service des habitants. C'est ma boussole. Servir les habitants, c'est le cœur du métier.

Nous sommes aujourd'hui au centre de la métropole bordelaise. Chaque matin, 134 000 personnes viennent y travailler ; chaque soir, 134 000 personnes repartent, faute d'avoir pu accéder au marché foncier ou au marché locatif dans la ville-centre. Je travaille pour ces gens-là. Ceux qui font vivre la métropole, mais que la métropole ne loge pas.



© PM

On a évoqué tout à l'heure la situation des étudiants. Certains dorment dans leur voiture. Des parents en arrivent même à louer des box de stationnement pour que leurs enfants puissent s'y garer, y poser un duvet et y passer la nuit.

Dans la société dont je suis associé – Villes Vivantes, des alternants m'ont rapporté ces situations qu'ils observent de leurs propres yeux.

Je travaille, en tant qu'urbaniste, pour ces personnes-là aussi. Pour celles et ceux qui étudient, travaillent, contribuent à la vie collective, mais n'ont pas les moyens de se loger dignement là où ils vivent leur quotidien.

« Les personnes que nous sommes censés servir sont, pour l'instant, mal servies »

Il y a été question à un moment donné, de la reconnaissance des urbanistes, parmi les sujets remontés par les inscrits à cette soirée. Je pense que c'est très clair. Et mon discours reste optimiste. La reconnaissance viendra du service que nous serons capables de rendre. Si, aujourd'hui, cette reconnaissance manque encore, ce n'est ni un

problème « d'unité des urbanistes », ni un conflit « architectes contre urbanistes », ni un débat « jeunes contre anciens ».

La véritable raison est ailleurs : les personnes que nous sommes censés servir sont, pour l'instant, mal servies.

C'est un fait. Nous avons, au fil du temps, poussé la logique de planification jusqu'à un raffinement extrême, celui de « l'entonnoir ».

Nous avons désigné avec toujours plus de précision les endroits où l'on pouvait construire... et ces zones sont devenues de plus en plus restreintes, de plus en plus contraintes, de plus en plus complexes à mobiliser.

Résultat : sur des marchés métropolitains comme celui de Bordeaux, ne peuvent plus construire que les opérateurs capables de vendre des produits à 5 000 euros du mètre carré.

Autrement dit, nous avons, en tant que profession, organisé nous-mêmes la raréfaction — en rendant le foncier constructible rare, cher, et inaccessible à une grande partie de la population.

Et c'est justement pour cela que je reste optimiste. Car nous pouvons — et nous devons — réussir l'étape d'après.

« Comment accueillir demain celles et ceux qui, aujourd'hui, restent à la porte des métropoles ? »



Pourquoi, aujourd'hui, observe-t-on à la fois de la densification et de l'étalement urbain ?

La réponse est simple : l'accès aux cœurs métropolitains est devenu impossible pour une large part de la population. À Bordeaux, Paris, Toulouse ou Lyon, les ménages sont refoulés hors des villes qu'ils font pourtant vivre.

Alors oui, nous pouvons optimiser, densifier et affiner la fabrique urbaine dans les centres. Mais tant que ces centres resteront socialement inaccessibles, il y aura mécaniquement rabattement sur les périphéries, et donc poursuite de l'étalement.

La vraie question devient donc : comment accueillir demain celles et ceux qui, aujourd'hui, restent à la porte des métropoles, loin des lieux où ils travaillent, étudient, se projettent et souhaitent habiter ?

Ma conviction est claire : c'est en faisant de l'urbanisme.

Pendant longtemps, l'urbanisme a consisté à organiser l'étalement. C'est ce qu'on m'a enseigné à l'école : comment étendre la ville, mais « proprement », méthodiquement, en maîtrisant la croissance urbaine.

Or, le paradigme a basculé. Je suis convaincu que l'urbanisme de demain ne consistera pas à « empêcher de construire ». Cette posture — souvent portée par ceux qui sont déjà bien logés — ignore une réalité essentielle : nos concitoyens connaissent des difficultés, même ceux qui sont déjà installés. Le logement absorbe une part disproportionnée de leurs revenus, et fragilise leur quotidien.

Prenons un exemple : en Bretagne, 50 % des employeurs déclarent ne pas réussir à recruter, et 50 % d'entre eux imputent directement cette difficulté à la crise du logement.



© PM

Nous n'avons plus la possibilité de nous étaler indéfiniment. C'est donc par l'intelligence urbaine — par notre capacité à recomposer, à transformer, à intensifier les tissus existants — que nous pourrions accueillir, à nouveau, celles et ceux que la ville repousse aujourd'hui.

Alors, comment créer du foncier... là où il n'y en a plus ?

Non pas en étendant la ville, mais en libérant des droits à bâtir dans les tissus existants, un peu comme on optimiserait un code informatique.

Pendant des décennies, tout notre effort — et c'est ce que ma génération

a appris — portait sur la création de droits à bâtir sur des terrains nus. Demain, le défi sera inverse : créer des droits à bâtir dans la ville déjà là, sans figer les quartiers, sans les abîmer, sans les dénaturer.

Et cela exige une technicité nouvelle, très élevée. Notre profession va devenir d'une très haute technicité sur l'écriture, la gestion, l'amendement, l'application des droits à bâtir.

C'est un savoir-faire extrêmement pointu, que personne ne revendique aujourd'hui : ni les architectes, ni les économistes, ni les géographes. Ce sera donc à nous, urbanistes, de l'inventer et de l'assumer. Nous allons devoir élaborer de nouvelles méthodes pour rendre possible l'accueil de nouveaux habitants dans les tissus urbains existants, là où, jusque-là, nous ne savions pas faire.

Notre profession va devenir d'une très haute technicité



Le service que nous n'avons pas su rendre depuis 1850, nous allons commencer à le rendre maintenant, en 2025. Et ce sera un immense chantier, passionnant, utile, décisif — et il faudra du monde pour le mener.

Pascal Madry

Merci à toutes et à tous pour la richesse de ces échanges. Nous arrivons maintenant au terme de cette séquence collective. Pour conclure cette soirée et ouvrir les perspectives, je propose de donner la parole à Emmanuelle Bonneau, qui va en esquisser la synthèse et tracer quelques lignes pour la suite.

Emmanuelle Bonneau

Je vais tenter un bref exercice de synthèse, en trois ou quatre points.

Premier point : nous travaillons pour les habitants. Cela aurait pu — ou même dû — être notre mot d'ouverture.

Alors, on travaille. Et justement, ce métier, c'est le deuxième débat que vous nous proposiez, Denis, est-ce vraiment un métier ou un champ disciplinaire ? On parle généralement de champ disciplinaire, quand on est en urbanisme, en aménagement de l'espace, c'est-à-dire qu'on

accepte tout le monde à compter qu'on travaille sur la ville et sa transformation. C'est ce qui nous rassemble.

Mais pour bien travailler ensemble — dans la diversité des expertises présentes dans les agences, les collectivités — il faut malgré tout s'accorder sur l'objet : sur quoi porte l'urbanisme ? Quelle est sa matière ? Quels en sont les contours, les responsabilités, les limites, les valeurs ?

L'Office Professionnel de Qualification des Urbanistes a récemment réédité son référentiel métier : je vous invite à le consulter :

<https://opqu.org/production-de-lopqu/le-referentiel-metier.html>

Clémence a également évoqué le RNCP, le registre national des compétences professionnelles, qui renvoie davantage aux champs de la formation et de la recherche.

Ces deux références montrent une chose : notre métier commence à se structurer, à se définir et, surtout, à savoir dialoguer avec les autres disciplines.

Cela étant dit, notre métier reste instable, même s'il se structure progressivement. Pourquoi ? Parce que les défis ont changé de nature. Nous l'avons entendu tout au long de nos échanges : il ne s'agit plus « d'ajouter de la ville à la ville », mais d'inverser la logique héritée du XX^e siècle.

**« Nous travaillons encore avec des instruments conçus
il y a plus de 50 ans »**



Nous devons désormais travailler sur l'existant, intervenir sur des tissus déjà constitués, intégrer la biodiversité, agir sur les espaces résiduels, mutables, interstitiels... bref, transformer sans étaler.

Or, pour cela, nos outils ne sont plus adaptés. Nous travaillons encore avec des instruments conçus il y a plus de 50 ans — en grande partie en 1968, lors de la grande réforme de l'urbanisme. Les documents d'urbanisme comme les ZAC restent fondés sur une logique de production immobilière neuve, pensée pour l'extension urbaine.

Cette logique est donc à réinventer. Nous essayons d'enseigner à nos étudiants — peut-être avec une part d'utopie — que les outils peuvent aussi s'inventer depuis le terrain. Certes, nous sommes tous contraints

par des cadres nationaux puissants. Mais justement : une association comme la nôtre peut devenir un lieu d'observation et d'invention, un espace où l'on repère et partage les outils locaux qui fonctionnent, ceux qui permettent — même à la limite du cadre — de renouveler nos pratiques et nos démarches d'urbanisme.



© VL

Pour terminer, je voudrais refermer la boucle avec un dernier point : nous travaillons pour l'habitant — ou plutôt, comme tu l'as rappelé Pascale, pour le citoyen.

Or, cette position n'a rien d'évident. Nous évoluons dans un entre-deux difficile à tenir, où s'exprime aujourd'hui une véritable crise démocratique. Nous en sommes, je crois, au cœur, et nous y sommes confrontés directement à travers les démarches de concertation que nous conduisons ou accompagnons.

Dimitri Boutleux, en introduction, évoquait la Convention européenne du paysage, et cette idée essentielle : le paysage est d'abord ce que les populations perçoivent. Cela implique de reconnaître ce regard citoyen, de l'intégrer à nos projets, et d'inventer une écoute réelle, qui dépasse la simple « concertation réglementaire ».

Alors oui, les défis sont nombreux. Mais je veux reboucler sur une note d'optimisme : celui de la création de cette association, de nous voir ce soir

tous ensemble réunis. Et ce n'est qu'un début. J'espère que les échanges informels qui suivront prolongeront ce mouvement. Nous reprendrons d'ailleurs la petite méthode des « papiers d'idées » — qui a déjà fait ses preuves avant le démarrage — pour recueillir vos propositions : thèmes, formats, ateliers, visites, débats, retours d'expériences... Tout ce qui pourra nourrir la dynamique commune.

Merci à vous d'être là ce soir.

Personnes inscrites

ANDORIN	Isabelle	ALTO STEP	Responsable développement et communication. Associée
ARMAGNAC	Neil	IATU	Étudiant
ARRAYET	Michel	GEODENAK	Co-Gérant
ARTERO	Laurine		Paysagiste DE et étudiante en urbanisme
BARBIER	Cyril	OXAO	Associé
BASKA	Lola	UA 64	Chargée de mission
BEINAT	Alexis	IATU	Étudiant
BERNARD	Mathieu	BORDEAUX METROPOLE	Chef de service MOA
BETBEDER	Fred	TEILA ING	Dirigeant
BIGON	Jérémy	SOLER IDE	Responsable aménagement et bâtiment durable
BLANC	Bernard		Gestionnaire/maître d'ouvrage/urbaniste
BOISSET	Yann	SOLIHA GRAND PARIS	Chef de projet
BONNEAU	Emmanuelle	IATU	Directrice
BONNEGARDE	Emma	EMKA'Urba	Urbaniste
BOSCHAT	Fanny		Urbaniste
BOURDÈRES	Yann	IATU	Étudiant
BOURY	Marie-Alix	BORDEAUX METROPOLE	Responsable de projets
BROUTIN	Clémentine	IATU	Étudiante
BUCHWALD	Elias		Urbaniste
CANIAUX	Denis	AUDAP	Directeur général
CARAIRE	Denis	VILLES VIVANTES	Fondateur, président OPQU
CARRE	Clémence	CFDU	Présidente
CÉSAR	Aurore-Anne	IATU	Étudiante
CESBRON	Gabrielle	IATU	Étudiante
CHATELIER	Yohann	METROPOLIS	Urbaniste
CHIAMBRETTO	Hugo	IATU	Étudiant
CLOUET	Fanny	SOCLE URBAIN	Associée co-fondatrice
COSTILLE	Julien	ASSOCIATION TRANSIT	Membre fondateur - co-président
COUGOULE	François	A'URBA	Urbaniste
CRAMPÉ	Natacha	OLORON-SAINTE-MARIE	Cheffe de projet revitalisation
DALGIER	Julie	BRUNO REMOUÉ & ASSOCIATS	Urbaniste OPQU
DANIEAU	Kévin	PNR DES LANDES DE GASCOGNE	Responsable du Pôle Urbanisme et paysage
DAVID	Virginie	VERDI CONSEIL SUD-OUEST	Directeur
DEL AGUILA	Fabrice	CAUE 33	Adjoint de direction
DESORMAIS	Sara	Ecologie Urbaine et Citoyenne	Alternante
DEVERT	Jonathan	IATU	Étudiant

DU MOULIN	Simon	A'URBA	Directeur général
DU PAYRAT	Olivier	CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX	Administrateur des Monuments nationaux en Bordelais
DUBROCA	Vincent	KAWABUNGA	Urbaniste
DUCOUT	Johanna	EXIT PAYSAGISTES ASSOCIÉS	Chargée de projets
DUMOULIN	Emeline	BORDEAUX METROPOLE	Directrice de projet
DURAND-LAVILLE	Hélène	VILLE DE LORMONT	Directrice Développement Territoriale et Politique de la Ville
DUZAN	Raphaëlle	SOLIHA	Responsable service habitat
ERREÇARRET	Luken		Urbaniste
ETCHEGOIN	Xalbat	CAUE 64	Adjoint de direction
FAUCON	Bastien	IATU	Étudiant
FAVANT	Sébastien	VILLE ENVIE	Gérant
FRERET	Pierre	PLANED	Chargé de mission urbanisme
GABORIEAU	Victor	ID de Ville	Urbaniste
GALLARDO	Jean-Philippe	ALTO STEP	Chef de projet
GARDONI	Chjara	IATU	Étudiant
GENEAU	Eléonore	LACANAU	Responsable Littoral et Développement durable, Commune de Lacanau
HADDAK-BAYCE	Sophie	A'URBA	Architecte - urbaniste / Directrice études
HAURIT	Benjamin	ARCUS	Sociologue-urbaniste
HORRENBARGER	Adrien	REGION NOUVELLE AQUITAINE	Chargé de mission partenariats et mobilités locales
IMMER	Mathieu	Communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées	Chargé de Mission biodiversité & adaptation au changement climatique
JOVOVIC	Philéas	IATU	Étudiant
KABEL	Justine	IATU	Étudiante
KNOBEL	Laurence	BORDEAUX METROPOLE	Directrice de la mission espaces publics
LABÈDE	Benjamin	VILLE DE BAYONNE	Urbaniste
LACOMBE	Marion	LINEAMENTA	Fondatrice
LARTIGAU	Valentin	GRAND CUBZAGUAIS	Responsable du service Planification Territoriale et Habitat au Grand Cubzaguais Communauté de communes
LASCABETTES	Pierre	AGENCE LASCABETTES	Architecte urbaniste
LE MAIRE	Céline	ZW ARCHITECTURE	Associée co-fondatrice
LEBRUN	François-Marie	AGENCE MÉTAPHORE	Architecte DPLG - Urbaniste OPQU associé
LEDOS	Bruno	ROYAN ATLANTIQUE	DGA
LEFORT	Marianne	BORDEAUX METROPOLE	Chargée d'étude et de participation
LEURET	François Xavier		Retraité
LIVRY	Camille	BORDEAUX METROPOLE	Responsable stratégie de végétalisation
LOUBIÈRE	Vincent	ODYSSÉE	Fondateur
MAISONNEUVE	Isaïe	IATU	Étudiant

MALARD	Jana	IATU	Étudiant
MARTIN	Benjamin	ECR Environnement	Chargé d'affaires Environnement - Études réglementaires
MASSA	Céline	URCAUE NOUVELLE AQUITAINE	Déléguée régionale
MAUDET	Christian		Retraité
MERMOUD-PLAZA	Diego	A'URBA	Urbaniste
MICHAUD	Franck	MONT DE MARSAN AGGLOMÉRATION	Directeur General adjoint des pôles techniques, des sports et de la stratégie territoriale
MICHEL	Chloé	Écologie Urbaine & Citoyenne	Directrice
MIEL	Quentin	New-E	Chef de projet ENR
MILLASSEAU	Philippe	CAUE 82	Directeur
NIZZA	Noa	IATU	Étudiant
ORTOLA	Stéphanie	INCITÉ	Cheffe de projet Habitat privé
PAOLETTI	Zébulon	RÉGION NOUVELLE AQUITAINE	Chargé de mission mobilités
PETIT	Marianne	ESPI	Enseignant-chercheur
POUPINOT	Pascale	AGENCE D'URBANISME OISE LA VALLÉE	Déléguée générale
PREUX	Lucas	BORDEAUX METROPOLE	Urbaniste PLU
PROCÉDÈS	Mathilde	IATU	Étudiant
QUERIO	Stéphanie	Atelier clap	Cogérante
RAUD COHEN	Nathalie	URBANOVA	Présidente Architecte Urbaniste
RAYNAUD	Charlotte		Urbaniste
ROSSIGNOL	Cinthya	URBANIS	Référente Aménagement. Antenne locale de Pau
ROSSIGNOL PUECH	Joanna	LA FABRIQUE DE BM	Directrice de Projets
ROUSSET	Lucile	AGGLOMÉRATION DE PAU	Cheffe de projet aménagement
SILL	Mathilde	LA SEP	Responsable de projets
SIMBERT	François	INCITÉ	Chargé d'études et d'opérations urbaines
SIRET	Amelie	SOLIHA TERRES OCEAN	Responsable services études
SOFIANE	Sabine	AXANIS	Responsable de programmes accession sociale
SOTTOU	Eloïse	REGION DE GENDARMERIE NOUVELLE AQUITAINE	Chargée de projet immobilier
TAZI	Simon	AQUITANIS	Chef de projets aménagement urbain
TERRADEE	Alexandre	COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE	Directeur urbanisme
THON HON	Marina	QLAADF	Paysagistes concepteurs
TRINQUÉ	Marc	AUDAP	Directeur adjoint
VANHOODYDONCK	Cécile		Architecte dplg - urbaniste



AFTER WORK
à l'Atelier des Citernes





Rejoignez-nous !

Bulletin et conditions d'adhésion
en ligne :

www.urb-aquit.fr



Association loi 1901
enregistrée auprès de la Préfecture de Gironde
sous le n° W332036710

www.urb-aquit.fr
contact@urb-aquit.fr